



Mots : 325

> Lire cet article sur le site web

## Le recyclage de vieux matelas fait son lit en France

Recyc-Matelas Europe, fondé par des Français en co-entreprise avec le canadien Recyc Matelas Canada, inaugure ce 8 janvier son deuxième site de recyclage de matelas en France. Il en prévoit six autres d'ici à fin 2014, et compte également s'implanter sur d'autres marchés européens. Depuis juillet 2012, les fabricants et distributeurs de produits d'ameublement sont responsables de leur fin de vie, dans le cadre de la responsabilité élargie du producteur (REP) qui concerne de plus en plus de filières. A partir de ce 8 janvier, la France comptera deux sites de recyclage de matelas, ce qui en fait un pionnier en Europe. Après un site pilote à Limay (78), Recyc-Matelas Europe inaugure un deuxième site à Mortagne-sur-Sèvre en Vendée en présence du président du Conseil général.

En collaboration avec le syndicat de traitement Trivalis, cette usine traitera 2500 tonnes de produits par an, pendant 4 à 5 ans. Les sites, qui occupent une surface de 3.000 mètres carrés, sont capables de traiter environ 300.000 matelas par an, soit 7.000 tonnes.

Ils emploient, en CDI insiste Franck Berrebi, 25 salariés en ré-insertion professionnelle. Il faut compter environ 800.000 euros par site, pour un retour sur investissement de 4 à 5 ans , précise-t-il. Décret d'application de la REP ameublement publié en juillet 2012 Le décret d'application concernant la responsabilité élargie du producteur (REP) adaptée aux matelas n'a été publié qu'en juillet dernier. Ce principe, apparu dans le cadre de directives européennes et fondé sur le principe du pollueur-payeur, concerne de plus en plus de filières.

Il permet la collecte sélective et donc le recyclage de certains types de déchets, dont le financement est à la charge des fabricants, importateurs ou distributeurs. Ces derniers peuvent assumer individuellement cette responsabilité mais se regroupent le plus souvent au sein d'éco-organismes agréés par l'Etat. En France, les déchets d'emballages ménagers ont été les premiers concernés, puis les déchets.... .

<http://www.planet.fr/environnement-le-recyclage-de-vieux-matelas-fait-son-lit-en-france.290655.1474.html>

